Nouvelles Normes Européennes EN 13241-1 et EN 12635

Sur la fabrication, l'installation et l'utilisation des portes Industrielles

ACTEURS	ROLES	LES OBLIGATIONS DES INTERVENANTS
LE FABRICANT	C'est le constructeur de la machine	Il fourni un matériel conforme à la norme, livré avec le marquage CE et transmet tous les documents nécessaires à la vie du produit : Certificat de conformité,notice de montage et d'utilisation , livret d'entretien.(rédigés dans la langue du client)
L'INSTALLA-TEUR	Monte et met en service la MACHINE	**Dans le cas ou l'installateur n'est pas le fabricant :** Il a la responsabilité du montage et de la mise en fonctionnement du produit, il veille à la sécurité de l'installation et à sa conformité. Après le montage il devra assurer la formation des utilisateurs et effectuer un test d'effort sur site, avec un outil de mesure certifié. **Dans le cas ou l'installateur est le fabricant :** Il a la responsabilité de la formation des utilisateurs, il a également un devoir de conseil concernant l'obligation d'entretien et de contrôle périodique des portes. L'entretien doit au minimum s'effectuer 2 fois par an comme précisé dans nos livrets d'entretien.
L'UTILISA-TEUR	C'est la personne qui va utiliser la MACHINE **Attention le client n'est pas toujours l'utilisateur**	L'utilisateur s'oblige à respecter les indications du manuel d'utilisation remis par le fabricant et il doit conformément à la directive machine effectuer un contrôle tous les 6 mois. Il veille également à la formation de ses personnels, en mettant, par exemple, une signalétique en place sur les produits de son parc.(la norme venant compléter le décret du 05/11/01 sur l'analyse de risques sur ce point).